

MARÉCHAL DE LATTRE DE TASSIGNY

Berlin - 8 mai 1945

Valeur : 0,40 f + 0,10 F

Couleurs : bleu violacé, bleu foncé,
bleu azur

25 timbres à la feuille



Dessiné et gravé en taille-douce
par BETEMPS

Format horizontal 27 x 48
(dentelé 13)

VENTE

anticipée, le 8 mai 1970 à PARIS;

générale, le 11 mai 1970.

Ce timbre est émis à l'occasion de l'anniversaire d'un événement mémorable : il y a 25 ans, le 8 mai 1945, était signé à Berlin l'acte qui mettait fin aux hostilités en Europe. Aux côtés des chefs alliés, le général de Lattre de Tassigny avait tout fait pour assurer la présence de la France : cette exigence était bien dans son tempérament.

C'était en effet un homme de caractère, avec une fougue, une passion dans l'éclat vif du regard qui captivait et entraînait, avec aussi un goût de la grandeur, du faste, de l'apparat, qui le fit surnommer plus tard « le roi Jean ». Ce mélange de brillantes qualités et de travers mineurs n'aurait pas façonné une personnalité si attachante si l'on n'y eût deviné la solide charpente d'un ardent patriotisme.

On a souvent rappelé qu'il était issu du même village que Clemenceau et il est curieux de relever chez les deux hommes certains traits communs sous des couleurs différentes : un amour véritable pour le pays, un orgueil capable des plus grands sacrifices, un besoin de séduire ou de subjuger, un goût des responsabilités allant jusqu'au sens inné du commandement.

De Saint-Cyr et de Saumur, il était parti pour la première guerre mondiale et s'il garda toujours quelque chose de l'esprit cavalier, il sut apprendre le dur métier de l'officier de troupe, qui doit vivre avec ses hommes, les connaître, leur parler, les entraîner.

Il avait choisi une devise altière : « ne pas subir » et il l'illustra durant toute sa carrière, réagissant dans tous ses commandements pour former avant tout des hommes.

En 1940 il lutte à la tête de sa division, qu'il tient en main jusqu'à l'armistice. Il reste en France, non pour se soumettre à l'occupation allemande, mais pour s'y opposer les armes à la main, la flamme qui l'anime l'inclinant tout naturellement à la résistance. Condamné à dix ans de prison pour s'être insurgé contre la violation de la zone libre par les Allemands en novembre 1942, il s'évade de la maison d'arrêt de Riom en septembre 1943 et gagne l'Angleterre, puis Alger pour reprendre sa place au combat de la libération.

Sa marche en avant avec ses troupes est jalonnée par des étapes qui s'appellent l'île d'Elbe, la Provence, où il débarque le 15 août 1944, la vallée du Rhône qu'il remonte pour opérer sa jonction avec les Alliés venus de Normandie, la prise de Colmar dont les armes seront désormais celles de son armée « Rhin et Danube », la libération de l'Alsace, l'entrée en Allemagne, enfin cette place qu'il dut défendre à la Conférence de Berlin, moins pour lui que pour la France. Sa dernière étape ne fut pas moins prestigieuse puisque ce fut l'Indochine où il rétablit un temps la situation ; mais il y reçut sa plus cruelle blessure, la mort de son fils unique pour la défense de Ninh-Binh.

Quand ses grands hommes la servent jusqu'aux extrêmes limites, l'Histoire ne s'occupe pas des ombres : pour de Lattre elle peut fixer dans la lumière ce profil d'aigle, cet œil qui regarde au-dessus de l'horizon et cette bouche ironique et impérieuse. Une citation vint consacrer sa gloire : « Le maréchal de Lattre de Tassigny a bien mérité de la Patrie ». Le personnage lui-même avait assez de caractère et d'allure pour être déjà passé de son vivant, dans la légende...

